



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attribution des bourses Talents aux ultramarins du Pacifique

Question écrite n° 11996

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'action et des comptes publics, chargé de la fonction publique et de la réforme de l'État, sur l'attribution des bourses Talents aux étudiants ultramarins du Pacifique. Les « bourses Talents » sont des aides financières de l'État destinées aux élèves préparant un concours de la fonction publique. Ce dispositif est censé être accessible à tous sous conditions de ressources mais ce dernier est en fait inégalitaire dans son accessibilité pour les élèves ultramarins du Pacifique, alors même que l'État tente d'inclure plus d'ultramarins dans sa fonction publique. Alors même que cette dernière repose sur les mêmes critères sociaux que la bourse CROUS, le domicile pris en compte est celui que le candidat occupe pendant la préparation au concours et non pas l'adresse du domicile familial comme c'est le cas pour la bourse CROUS. Cette mesure les prive donc des points de charges d'éloignement, car les ultramarins du Pacifique n'ayant pas de préparation aux concours administratifs sur leurs territoires sont obligés de venir s'installer dans l'Hexagone pour suivre leurs cours, alors même que le plus souvent ces derniers sont dans des conditions financières délicates en plus des frais d'installation et de transports exorbitants. Ainsi, de nombreux étudiants bénéficiant de la bourse CROUS à l'échelon *0bis* (et remplissant donc les critères sociaux) se voient refuser l'accès aux bourses Talents car ils ne disposent plus des points de charges d'éloignement. L'éloignement est un facteur important pour les ultramarins du Pacifique qui constitue un frein dans leur accès à la haute fonction publique, il ne peut être ignoré. Il lui demande donc comment le Gouvernement envisage de pouvoir remédier à ce problème dans le cadre de la prochaine campagne d'inscription aux bourses Talents.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Metzdorf](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11996

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Fonction publique et réforme de l'État](#)

Ministère attributaire : [Fonction publique et réforme de l'État](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2025](#), page 10456